



Communiqué de presse

Paris, le 13 mai 2020

Le développement en moins d'une semaine de [masques-pme.laposte.fr](https://www.masques-pme.laposte.fr) souligne l'expertise de Docaposte dans la création de plateformes numériques

A la demande du ministère de l'Économie et des Finances, Docaposte a mis en place en un temps record la plateforme numérique [masques-pme.laposte.fr](https://www.masques-pme.laposte.fr) dédiée à la commercialisation de 10 millions de masques aux TPE-PME. Ce dispositif illustre le savoir-faire technologique et humain de la filiale numérique de La Poste en matière de conception et de gestion de plateformes BtoB sécurisées, interopérables et sur-mesure, déjà mis en œuvre pour [infogreffe.fr](https://www.infogreffe.fr) ou [jedecclare.com](https://www.jedecclare.com).

Sollicitée par le ministère de l'Économie et des Finances pour assurer la commercialisation et la diffusion de 10 millions de masques auprès des TPE et des PME de moins de 50 salariés, La Poste a confié à Docaposte, sa filiale numérique, le développement de la plateforme sécurisée de commandes [masques-pme.laposte.fr](https://www.masques-pme.laposte.fr).

En moins d'une semaine, les équipes de Docaposte se sont mobilisées pour répondre aux cahiers des charges spécifiques de l'État. La plateforme propose ainsi de multiples fonctionnalités destinées à encadrer et fluidifier le parcours client : un contrôle d'éligibilité des entreprises et structures qui se connectent, un dispositif de commande des masques en fonction du nombre de leurs salariés, une solution de paiement sécurisé en ligne, une assistance utilisateurs à chaque étape du parcours et une interconnexion avec les systèmes de suivi de colis de Colissimo.

« Docaposte est fière de mettre son expertise et ses solutions au service des TPE et des PME afin de les accompagner dans la reprise de leur activité. Près d'une cinquantaine de nos collaborateurs se sont mobilisés pour développer en moins d'une semaine la plateforme [masques-pme.laposte.fr](https://www.masques-pme.laposte.fr) » souligne Olivier Vallet, Président Directeur Général de Docaposte.

Docaposte, acteur-clé de la chaîne de confiance numérique

Tiers de confiance numérique, Docaposte, conçoit, héberge et exploite des plateformes numériques d'échanges sécurisés qui réconcilient des environnements technologiques multiples dans le but de fluidifier les processus métiers (RH, finances, achat...) et de faciliter les parcours clients dans le respect de la complexité des réglementations sectorielles (banques, assurances...).

A titre d'exemple, Docaposte, opérateur historique des plateformes infogreffe.fr ou jedeclare.com, a développé en moins de 15 jours le dispositif « Devoirs à la maison » mis en place par La Poste à la demande du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

En matière de santé, Docaposte opère, entre autres, la Plateforme Régionale d'Innovation en e-Santé Mutualisée (PRleSM) mise en place dans le cadre du Programme Territoires de Santé de Demain de la Région Grand Est.

Dans le domaine de la banque et de l'assurance, la plateforme KYC de Docaposte permet aux institutions financières de lutter contre la fraude par une meilleure connaissance de leurs clients.

Pour concevoir ces plateformes numériques, Docaposte s'appuie sur des infrastructures et des briques technologiques pour lesquelles l'entreprise détient une position de leader sur ses marchés comme c'est le cas également pour l'hébergement sécurisé de données de santé, l'archivage, la signature et le vote électroniques.

Quelle est la valeur ajoutée technologique proposée par Docaposte ?

Ces plateformes s'appuient sur un socle technologique interopérable conçu pour offrir haute disponibilité et évolutivité. Elles peuvent être implémentées sur les serveurs des clients, ou en mode SaaS en étant hébergées dans les data centers opérés par Docaposte en France.

Outre ses propres briques technologiques (signature, archivage, vote électroniques...) et celles de La Poste comme le service d'hébergement de documents Digiposte et la solution d'identification sécurisée L'Identité Numérique, Docaposte intègre dans ses plateformes les dernières innovations de pointe (IA, blockchain). Mise en œuvre par des équipes agiles, les plateformes sont conçues pour apporter la meilleure réponse avec un time-to-market efficace.

Forte de 30 ans d'expérience, Docaposte opère ses propres infrastructures tiers de confiance « made in France » et Green IT. Docaposte se porte garant de la souveraineté des données clients : hébergement dans ses 4 data centers de dernière génération certifiés garantissant un haut niveau de sécurité et de conformité.

A propos de DOCAPOSTE

Filiale numérique du Groupe La Poste, Docaposte compte plus de 6 400 collaborateurs répartis sur près de 70 sites en France et à l'international et a réalisé 700M€ de chiffre d'affaires en 2019, en tenant compte de l'intégration de Softeam Group. Premier hébergeur Agréé de Données de Santé, la société héberge 45 millions de dossiers médicaux. Docaposte accompagne toutes les organisations dans leur transformation numérique et leur permet de l'accélérer, en confiance. Alliant conseils, plateformes collaboratives, expertise métier, capacités numériques et industrielles, Docaposte permet aux entreprises et administrations de concevoir, optimiser et digitaliser leurs processus métier et parcours de relation clients, employés, fournisseurs et citoyens. Docaposte apporte son conseil dans la co-création d'offres innovantes, opère des services couvrant les besoins métiers ou sectoriels et offre également un ensemble de solutions numériques clés en main : signature, archivage, vote...

Plus d'information sur www.docaposte.com

Contact presse : Patrice Lemonnier
patrice.lemonnier@laposte.fr / 06 32 65 90 86